

Une pratique d'intervention de groupe auprès des enfants délaissés : le groupe Les 5 Sens

par

Hélianne Aurore Gauthier, intervenante sociale
Centre jeunesse de la Montérégie (CJM)

Courriel :

helianne-aurore.gauthier@rrsss16.gouv.qc.ca

Maryse Lapointe, technicienne en assistance sociale
Centre Jeunesse de la Montérégie (CJM)

Description of the situation of the neglected children in the province of Quebec . Impact of being neglected, and description of the « 5 Sens » program for the 8-to-11 year old neglected children in the Montérégie area.

Présentation de la situation des enfants délaissés et négligés au Québec. Impact du délaissement sur les enfants et description du programme d'intervention de groupe Les 5 Sens avec des enfants délaissés de 8 à 11 ans de la Montérégie.

L'objet de cet article est de présenter le récit d'une intervention de groupe menée depuis 2007 par deux intervenantes sociales du Centre jeunesse de la Montérégie (CJM). L'intervention baptisée, Les 5 Sens, s'adresse à des enfants âgés de 8 à 11 ans vivant une situation de délaissement. En premier lieu, nous allons aborder la problématique du délaissement au Québec. Ensuite, la réalité des enfants délaissés et de leurs parents biologiques est présentée en portant une attention particulière aux obstacles que les enfants peuvent rencontrer. Par la suite, nous présenterons les objectifs et les différentes étapes de la réalisation de l'intervention de groupe, Les 5 Sens. Enfin, nous partagerons nos observations sur les bénéfices et les limites du programme.

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 133, (2010.2) : 39-46.

La problématique du délaissement

Alors que le concept d'abandon est défini par l'article 38a de la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ, 2007) – lorsque les parents ne se manifestent pas dans la vie de leur enfant pendant six mois consécutifs, lorsque les parents sont décédés ou encore n'assument pas de fait, le soin, l'entretien ou l'éducation et que ces responsabilités ne sont pas assumées par une autre personne –, la notion de délaissement ne fait l'objet d'aucune définition juridique. Si la loi de 2007 a défini plus en détail le concept d'abandon, la notion de délaissement reste oubliée. Les concepts d'abandon et de délaissement soulèvent une confusion conceptuelle, chacun renvoie à la définition de l'autre.

Certains auteurs définissent l'abandon comme étant une perte, une inaccessibilité permanente physique ou affective de l'objet d'attachement (Bowlby, 1973); un geste par lequel le parent, de droit ou de fait, résilie ses obligations de soin, d'entretien et d'éducation à l'endroit de son enfant (Foucault, 1990); un rejet physique, soit par la négation du lien biologique de l'enfant et le rejet affectif manifesté par le non-désir de cet enfant (Harvey, 1991).

Selon le Cadre de référence sur l'attachement et la relation, en ce qui a trait au délaissement :

« Les signalements les plus fréquents, les plus difficiles et les plus dommageables, dans l'ordre de l'inacceptable, sont ceux de la négligence. Conséquemment, ce sont des enfants délaissés, lâchés, complètement abandonnés dans la réalité quotidienne (...) et incapables de se construire un lien psychique » (Association des Centres jeunesse du Québec [ACJQ], 2010a : 15).

On considère un enfant délaissé lorsque les parents ne s'acquittent pas de leurs responsabilités parentales d'une façon stable ou lorsqu'un enfant est victime d'une forme de délaissement diffus, caractérisée par une alternance de désaffection et de reprise de contacts, ou lorsqu'il est en situation de placement sans retour prévisible dans son milieu familial (CJM, 2005).

Nous nous sommes intéressées à la notion du délaissement afin d'approfondir davantage ce concept peu défini dans la littérature. Le délaissement correspond à la réalité des enfants placés. Sur le plan juridique, ceux-ci gardent leur nom de naissance qui détermine ainsi leur lien de sang, leur filiation biologique. De plus, ils ne sont pas considérés comme abandonnés puisqu'ils doivent se construire à partir de leur double filiation, plus précisément à travers deux références familiales, soit celle de leur famille d'origine et celle de la famille substitut, où coexistent des modèles parentaux différents et quelquefois complémentaires, ayant chacune une portée symbolique et sociale différente. Le délaissement, tel que défini précédemment, caractérise les enfants qui participent au groupe Les 5 Sens. Il n'existe aucune statistique relative au nombre d'enfants délaissés au Québec (ACJQ, 2009, 2010b). Tout au plus, savons-nous qu'au sein des Centres jeunesse du Québec, la majorité des signalements retenus concerne la négligence (22 %), les sévices physiques (19 %), les sévices sexuels (6,3 %), les troubles de comportement sérieux (12,9 %), les mauvais traitements psychologiques (13,3 %) et, très marginalement, l'abandon, qui ne représente que 0,5 % des cas (ACJQ, 2009, 2010b). De plus, le nombre d'enfants confiés aux milieux substituts au Québec est de 20 068, plus d'un tiers d'entre eux sont hébergés jusqu'à leur majorité dans une ressource de type familial dans le cadre d'un projet de vie¹ à long terme (ACJQ, 2009, 2010). Les enfants placés sont le plus souvent victimes de négligence grave, issus de parents souffrants d'un problème de santé mentale, d'alcoolisme grave, de toxicomanie, combiné à tous les facteurs de risque associés à la misère socioéconomique (CJM, 2010b).

Les réalités vécues par les enfants placés

Les enfants placés dans nos services présentent des retards de développement, des troubles émotionnels, notamment, l'énurésie, l'encoprésie, l'anxiété, la dépression (CJM, 2005), allant jusqu'à l'automutilation (Bernard, 2008; Rygaard, 2005; Lemieux, 2006; Hallet et Beaufort, 2003; Bosworth, 2002). Ces enfants sont également exposés à des difficultés sociales, ils sont isolés ou en retrait, et ont souvent des conflits avec les pairs (Bernard,

2008; O'Connor, 2007; Rygaard, 2005; Edelsward, 2005; Paquette, Saint-Antoine et Provost, 2000; Boris et Zeanah, 1999; Hugues, 1999; Steinhauer, 1996). Des difficultés d'apprentissage sont également observées (Rygaard, 2005; Edelsward, 2005). Certains enfants peuvent être impulsifs et intolérants aux limites (Bernard, 2008; Rygaard, 2005; Lemieux, 2006; Hallet et Beaufort, 2003). De plus, les familles substituts observent que les enfants ont peur d'être rejetés ou abandonnés par elles. Ils réclament une attention soutenue (Bernard, 2008; St-Antoine et Rainville, 2004), une relation exclusive ou évitent toute relation affective ou physique.

Dans bien des cas, les enfants se sentent impuissants et responsables de leur situation. Ils se sentent différents des autres et souvent ils cachent leur milieu de vie. Ils sont ainsi stigmatisés et isolés (Friedrich, 2002) et éprouvent pour la plupart un sentiment de culpabilité, de honte, d'infériorité et de dévalorisation de soi (Kieffer, 1984; Rappaport, 1984; Guttierrez, 1990). Les observations cliniques des auteurs laissent penser que les enfants délaissés présentent des réactions similaires à ceux qui sont abandonnés. Cependant, contrairement aux autres, les enfants délaissés doivent composer avec la discontinuité des contacts avec leurs parents biologiques. Généralement, ils ont des attentes irréalistes envers leurs parents et nourrissent l'espoir de revivre avec eux. La plupart des enfants développent un attachement marqué par l'insécurité avec leurs parents souvent négligents et maltraitants.

L'intervention de groupe Les 5 Sens

C'est précisément pour atténuer les conséquences du délaissement que l'intervention de groupe Les 5 Sens est née. Cette intervention a pour but de donner l'espace et la parole aux enfants qui vivent dans ce contexte très particulier et demeurent souvent dans l'ombre. L'originalité de cette intervention tient au fait qu'il n'existe aucune pratique comparable au sein des Centres jeunesse du Québec. De plus, aucune intervention de groupe auprès d'enfants délaissés n'a été, à notre connaissance, recensée. Nous nous sommes inspirées de quelques interventions de groupe qui ont été efficaces et bénéfiques pour les enfants, notamment celles qui s'adressent aux enfants :

exposés à la violence conjugale (Campeau et Berteau, 2007); souffrant d'un problème de santé mentale, comme les psychoses sévères (Delagay-Siksou et Druon 1988), la dépression et l'anxiété (Dishion et Stormshak, 2007); aux prises avec la séparation ou le divorce des parents et les problèmes qui en découlent éventuellement, comme la confusion et les conflits de loyauté (McAlister Groves, 1999) ou encore les traumatismes relationnels (Éthier, Nolin, Lacharité et Guay, 2008). La plupart de ces programmes mettent l'accent sur la nécessité de travailler à la réduction de l'isolement, de favoriser l'expression des émotions et des sentiments, et de développer les habiletés et les compétences sociales des enfants.

L'idée de la création du groupe d'enfants Les 5 Sens repose sur notre désir d'améliorer et de réorienter les pratiques d'intervention, en mettant l'accent sur le point de vue des enfants. Cette intervention de groupe apporte un soutien clinique complémentaire au suivi individuel traditionnel des enfants. Notre action s'inscrit au sein du Programme d'intervention en abandon, mis en place en 2005 au CJM, et qui vise le dépistage et la réduction des facteurs de risque associés à la problématique de l'enfance abandonnée. Cette démarche conjointe vise à offrir une continuité dans l'intervention psychosociale et consiste à élargir notre intervention auprès des familles d'accueil en les impliquant durant la démarche.

Description du programme

Au Centre jeunesse de la Montérégie, l'intervention de groupe Les 5 Sens est animée par deux intervenantes sociales. Selon les besoins des enfants délaissés, celles-ci ont conceptualisé et élaboré les activités mises en œuvre au cours de l'intervention. Ce programme a pour principaux objectifs de briser l'isolement ressenti par les jeunes participants, de développer leurs compétences personnelles et interpersonnelles, d'encourager l'expression de leurs émotions et de leurs sentiments ainsi que de susciter la réflexion sur leur parcours à la fois unique et difficile. De plus, grâce à la présence des autres participants ayant un vécu similaire, les enfants constatent qu'ils ne sont pas seuls à vivre une situation de délaissement, ce qui favorise l'émergence d'un lien d'appartenance et de solidarité.

Le programme se divise en deux phases. La première phase est constituée de dix rencontres hebdomadaires d'une heure et demie, pendant lesquelles sont réalisées les activités cliniques. La seconde phase, qui est le processus de postintervention, se déroule durant l'année qui suit l'intervention et comprend une rencontre tous les quatre mois.

Lors de la phase pré-groupe, une attention particulière est portée à la sélection des participants. En fait, la question est de savoir si la méthode d'intervention permet de répondre aux besoins des enfants délaissés, en tenant compte de leurs caractéristiques. Nous savons que certaines catégories d'enfants se prêtent mal à l'intervention de groupe. Les victimes d'un traumatisme sévère, tout d'abord, ont généralement besoin d'une intervention individuelle à long terme ou d'une aide de services spécialisés en santé mentale (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1996; McAlister Groves, 1999; Peled, 1997), tout comme les enfants exposés à la violence conjugale (Campeau et Berteau, 2007). De plus, les enfants et les adolescents ayant des problèmes comportementaux ou présentant diverses formes de psychopathologie liées au comportement sexuel, à la nourriture ou au suicide, et qui pourraient être influencés par des pairs, peuvent difficilement être intégrés à des groupes (Dishion, Stormshak, 2007). Nous visons une certaine homogénéité des besoins au sein des groupes. Les enfants participant à un groupe doivent posséder un degré de développement émotionnel et intellectuel semblable (Wagar et Rodway, 1995; McAlister Groves, 1999, Ragg, 1991) et nous devons tenir compte d'une tranche d'âges similaires (Turcotte et Lindsay, 2008). L'essentiel de cette intervention s'adresse à des enfants âgés de 8 à 11 ans. Cette catégorie a été choisie parce que les enfants à cet âge commencent à développer une pensée logique et peuvent réfléchir à leurs expériences de délaissement. Les enjeux à cet âge se situent au niveau de leur compétence et de leur besoin de reconnaissance. Ceux-ci ont en effet besoin d'être encouragés à se fixer des objectifs, d'être louangés et récompensés pour leurs bonnes actions. Au début de la deuxième année, nous avons modifié quelque peu notre programme d'activités pour l'adapter aux enfants de ce groupe. Il existait, en effet, un écart considé-

rable entre l'âge chronologique et l'âge développemental des participants. Cette situation a eu pour effet d'altérer leur capacité de concentration, d'écoute et d'introspection, nécessitant la mise en place d'une structure plus encadrante, afin de canaliser leur agitation. Pour ces enfants, dont le stade de développement se situe autour de l'âge de cinq ans, il est donc nécessaire d'ajuster nos attentes et notre démarche, en créant, notamment, des activités et des jeux adaptés à leurs besoins afin de favoriser la verbalisation de leur vécu (Grunzski, Brink et Edleson, 1988; Ragg, 1991; Ragg et Webb, 1992; Rosenberg et Rossman, 1990).

Le recrutement est fait au sein des équipes d'intervenants offrant des services aux enfants. La composition du groupe vise un maximum de six enfants, garçons et filles. Différents critères de sélection et d'exclusion pour le choix des participants sont préalablement convenus : les enfants souffrant de lourdes problématiques, comme les sévices sexuels, les troubles de comportement sévères ou les troubles alimentaires, sont exclus de l'expérience. Les enfants présentant un problème de santé mentale, de déficience intellectuelle ou subissant une dynamique de violence sont aussi écartés ainsi que les membres appartenant à une même fratrie. Les enfants qui présentent un trouble de l'attachement ne sont pas retenus dans notre démarche plus particulièrement lorsqu'il y a concomitance avec des traumatismes complexes chez les enfants exposés à des événements traumatiques multiples dans la relation avec leurs figures parentales et lorsqu'ils sont victimes de négligence chronique, d'agressions physiques ou de sévices sexuels et de mauvais traitements psychologiques durant une longue période (Cook et al., 2007).

Les intervenants sont invités à déterminer parmi leur charge de cas les enfants pouvant bénéficier de ce type d'intervention et à expliquer les modalités et les objectifs du groupe à l'enfant et à ses parents substituts. Un consentement écrit, permettant la participation de leur enfant au groupe, est demandé aux parents biologiques. Lors de la phase pré-groupe, les animatrices rencontrent plusieurs enfants avec leur intervenant respectif. Ces rencontres de présélection visent, avant tout, à faire connais-

sance avec l'enfant. On y observe notamment sa capacité à s'exprimer afin qu'il puisse entrer en relation avec les autres et s'intégrer à la démarche de groupe (Turcotte et Lyndsay, 2008), sa perception et sa capacité à parler de sa situation de délaissement. Les objectifs et les modalités de fonctionnement du programme sont exposés à l'enfant, à qui on rappelle que sa participation repose sur une base volontaire. Il est également mentionné au participant que le contenu des rencontres demeure confidentiel. Certaines règles, telles que le respect des autres par la parole, les gestes et les attitudes, le respect des émotions et du vécu des autres participants, visent à assurer le bon fonctionnement du groupe et à permettre à chacun d'eux d'exprimer pleinement ce qu'ils ressentent (Lessard, Lampron et Paradis, 2003). Cependant, si l'enfant vit une situation difficile, avec son accord, l'intervenant social et les parents substituts sont avisés. Ceux-ci jouent un rôle d'accompagnateur tout au long du processus.

La réalisation des rencontres

Comme nous l'avons déjà mentionné, la première phase de l'intervention comprend dix rencontres hebdomadaires. Elle est constituée de trois étapes ayant des objectifs spécifiques qui leur sont propres. Les trois premières rencontres permettent à l'enfant de découvrir qu'il n'est pas seul dans sa situation. Elles visent à ce que l'enfant définisse son sentiment d'appartenance soit à sa famille biologique ou à la famille d'accueil. Les principales activités sont que l'enfant dessine et présente les membres de sa famille sous forme d'animaux. Le « scrapbook », remis au début du programme et complété au fil des séances, leur permet de développer leurs habiletés et leurs compétences en dessin et en écriture.

La deuxième étape, constituée de quatre rencontres, encourage l'expression de leur propre histoire et celle de leurs pairs. L'enfant est amené à se remémorer des parcelles de son histoire en identifiant les lieux et les personnages qui ont une résonance dans son récit de vie. Une séance est consacrée à la lecture d'un conte, *C'est arrivé à Ben* (Fabry, 1994), ce qui permet aux enfants de transposer rapidement ce récit à leur histoire personnelle. Les participants sont également invités à composer une mosaïque. Celle-ci représente de façon imagée

leur parcours de vie et vise à relever la présence de personnes significatives qui les ont guidés et soutenus sur le plan émotionnel.

La dernière étape, se déroulant sur trois rencontres, vise à permettre à l'enfant de se sentir moins coupable ou cesse de se sentir coupable de sa situation de délaissement. Nous suscitons la réflexion de leurs expériences de vie et leur vision de l'avenir. L'enfant séparé de ses parents biologiques se sent souvent responsable de la situation. De façon imagée, ce lourd vécu s'enfouit dans un sac que l'enfant porte sur son dos. Cette réalité nous a inspiré l'activité du sac à dos². Lors de la première rencontre, un sac à dos est remis aux enfants, comme outil de transition et de communication tout au long du processus de groupe. Il contient une couverture réconfortante. Au cours de cette activité clinique, des sentiments sont symbolisés à travers des objets, chaque enfant est ensuite invité à choisir ceux qui représentent le mieux son vécu. Par exemple, la majorité des enfants expriment leur besoin d'être sécurisé en choisissant une peluche et la pâte à modeler rouge qui représente la colère due à leur sentiment d'être rejeté. À notre grand étonnement, le sentiment de la honte, symbolisé par une roche, est peu choisi par les enfants puisque l'enfant délaissé se perçoit comme un être mauvais et sans valeur. Cette image négative de soi amène l'enfant à ne pas parler de ce qu'il vit, à faire des gestes qui confirment son sentiment d'être incompetent soit en provoquant le rejet ou en mettant à l'épreuve l'affection des personnes qui l'entourent. L'activité du sac à dos permet aux enfants de déposer leurs blessures dans l'espace transitionnel qui leur est donné et de réaliser leur propre symbolisation des expériences de séparation et de perte d'avec leur famille biologique.

À l'issue des rencontres de la phase 1 de l'intervention, le processus de la postintervention consiste à revoir les enfants trois fois au cours de l'année suivant le groupe. Les rencontres ont pour objectifs de consolider les effets de l'intervention de groupe sur les enfants, de favoriser l'expression de leur vécu relatif aux séparations, de renforcer positivement chaque enfant dans son potentiel face à l'avenir. Pour les intervenants, ces rencontres permettent d'améliorer les connaissances sur la problématique

de délaissement et les interventions à préconiser auprès des enfants et de leur famille d'accueil respective.

Modalités d'évaluation

Malgré l'absence d'évaluation comme telle, nous avons demandé aux participants leurs perceptions de l'impact de l'intervention de groupe dans leur vie. Le programme Les 5 Sens présente un bilan positif. Plusieurs observations s'imposent à l'issue du programme évalué qualitativement au cours de ces trois années d'intervention. Les animatrices ont mené des observations directes sur les vingt-quatre enfants qui ont participé à la phase 1 de l'intervention, soit un total de quarante rencontres. Les activités de la postintervention ont permis de mener douze rencontres avec les participants du programme. Nous avons également animé huit rencontres d'information avec les intervenants sociaux et les familles substitués.

D'abord, grâce aux activités offertes pendant les rencontres, nous observons que les enfants se confient sans crainte du jugement. Ils développent ainsi une certaine aisance tout au long du processus qui témoigne d'une meilleure confiance en eux. Les enfants font des progrès dans l'expression de leurs émotions et de leurs sentiments. Nous observons qu'ils prennent la parole de façon spontanée pour échanger sur leur vécu et leurs relations tant avec leur famille d'accueil que biologique. Il est remarquable d'observer que, lors des échanges, les enfants développent leur capacité d'écoute et ils offrent du soutien aux autres membres du groupe. Ainsi, il est possible d'observer que leur histoire de vie respective les unit, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance au groupe. Ce sentiment demeure palpable l'année qui suit, durant les rencontres en postintervention. Nous constatons que la majorité des enfants sont heureux de se retrouver, de discuter des changements positifs et négatifs survenus dans leur vie respective, ou encore de remarquer les changements physiques qui ont eu lieu. Ces rencontres collectives tentent de renforcer chez eux leur capacité de réflexion leur permettant ainsi de faire des liens sur les sujets abordés en groupe et sur leur histoire. Cet exercice favorise le développement de leur pensée critique. Même si cette notion s'avère difficile à mesurer, l'intervention de groupe

visé à leur permettre de développer leur capacité d'analyse critique de leur milieu social. Les discussions et la comparaison des expériences personnelles aident les participants à mieux comprendre l'origine de leurs difficultés et à percevoir plus sereinement leur environnement sociofamilial.

Pour tous les participants, le fait de se retrouver au sein d'un groupe permet de briser l'isolement qu'ils ressentent. Ils comprennent ainsi qu'ils ne sont pas seuls à vivre une situation de délaissement et profitent des rencontres pour échanger avec d'autres enfants sur leur histoire familiale, et sur l'évolution de leurs rapports avec leurs parents biologiques et leurs familles d'accueil. Ces discussions sont aussi propices à cerner les difficultés auxquelles sont toujours confrontés leurs parents biologiques. Nous demandons aux enfants de nommer les activités et les thèmes qui ont été bénéfiques pour eux afin de valider nos outils cliniques : l'histoire *C'est arrivé à Ben*, « le sac à dos » ainsi que « le scrapbooking » sont les plus cités comme activités étant favorables au programme.

Le succès du programme tient à l'implication de tous les acteurs. Le soutien des collègues³ est important. À travers ce long processus parsemé d'embûches et de questionnements, nous avons été encouragées par notre chef de service, qui a cru en notre projet dès son origine. Nous avons travaillé en collaboration avec la conseillère de développement clinique (CDP), ainsi qu'avec une psychologue stagiaire, d'origine française. Ces échanges nous ont permis de prendre une certaine distance à la suite des rencontres, d'avoir un appui professionnel, de considérer des éléments cliniques pertinents qu'un enfant délaissé peut vivre en situation de groupe et dans son quotidien.

La coanimation est essentielle. Il s'avère important de partager avec notre partenaire sur notre position personnelle et nos sentiments respectifs (Turcotte et Lindsay, 2008), au sujet de la problématique de l'enfance délaissée. La coanimation permet une meilleure observation et une meilleure perception de ce qui se passe dans le groupe, un ajustement en fonction de la dynamique du groupe et des besoins des enfants, de se soutenir et de se rassurer sur notre façon d'animer, en plus d'assurer une complémentarité à nos expériences et à nos connaissances respectives. De plus, si nous

appliquons notre programme d'intervention de groupe sans en évaluer la pertinence et les besoins particuliers des enfants, sans écouter ce qu'ils ont à nous dire, nous risquons de nous enfermer dans un rôle d'expert, d'organisateur et de régulateur sur le contenu (Grégoire, 1997). Afin d'établir une relation de confiance avec les enfants, nous participons à certaines activités et partageons quelques expériences vécues à leur âge, ce qui favorise mieux leur expression de soi. C'est ce qui fait notre spécificité à l'égard des enfants.

Il convient de souligner que la participation des parents substituts s'avère relativement faible. Cette situation s'explique en partie par un manque de disponibilité et une surcharge de travail chez les familles d'accueil qui, faute de ressources suffisantes, doivent composer avec un nombre élevé d'enfants placés. Pour ces raisons, nous n'avons rencontré qu'un tiers des parents substituts, et deux séances se sont réalisées sur les trois prévues. Néanmoins, les témoignages recueillis auprès des parents substituts permettent de constater chez eux un réel besoin de partager leurs vécus respectifs avec les enfants. Les échanges avec les familles d'accueil favorisent une meilleure compréhension des effets du groupe, qui peuvent apparaître insécurisants dans la gestion du quotidien avec l'enfant. Ces entretiens servent aussi à sensibiliser ces acteurs aux besoins affectifs, sociaux et cognitifs des enfants, ainsi qu'aux réactions possibles à la suite des rencontres de groupe. Plus largement, les thèmes du délaissement et de la double filiation ont été abordés. De plus, toutes les familles substituts relèvent des changements positifs chez les enfants lors des contacts avec leurs parents biologiques. Ils sont plus calmes, plus sereins et mieux disposés à parler de leur vécu. Les commentaires des familles d'accueil et des intervenants sociaux sont plus que favorables à l'intervention. Ces échanges nous permettent de confirmer l'atteinte de nos objectifs et d'apprécier les réactions des enfants dans leur milieu de vie au quotidien. Il est donc souhaitable que, dans le futur, la participation des familles d'accueil s'accroisse. On pourrait ainsi les intégrer lors de la rencontre de présélection ou décider de tenir les rencontres en suggérant, au préalable, que les familles d'accueil choisissent des thèmes ou des sujets qui les préoccupent.

Conclusion

La problématique des enfants délaissés au Québec qui sont placés dans nos services pose des défis forts complexes pour les intervenants sociaux, les familles d'accueil, les dirigeants, les conseillers cliniques et autres acteurs œuvrant dans les institutions publiques et communautaires. Or, les approches classiques d'intervention utilisées par les intervenants ne sont pas toujours suffisantes et adaptées à la réalité des enfants délaissés et de leur famille. C'est précisément ce qui nous amène à sortir des sentiers battus pour arriver à une meilleure compréhension du phénomène de l'enfance délaissée selon le point de vue des enfants, à transformer les contraintes institutionnelles, à créer ou à améliorer les ressources actuelles et à élaborer des stratégies d'action visant le mieux-être des enfants. Depuis 2007, l'intervention de groupe Les 5 Sens permet de constater les effets positifs qui s'opèrent chez les participants. Bien souvent, les enfants expriment le besoin de se faire rassurer sur leur permanence dans leur milieu de vie et sur leurs questionnements au sujet de leur placement et des raisons pour lesquelles ils ne peuvent plus retourner vivre avec leur famille biologique. En plaçant l'histoire des enfants au cœur de notre intervention, nous espérons améliorer leur situation, notamment leur estime de soi, leurs habiletés ainsi que leurs compétences individuelles et interpersonnelles. De plus, cet espace neutre que nous proposons permet aux enfants de s'exprimer verbalement, sans craindre d'être jugés, de se sentir plus sécurisés et de partager avec les autres participants des stratégies d'adaptation à leur environnement sociofamilial. Enfin, nous avons pu soutenir les enfants concernant leur ressenti et les aider à se projeter dans l'avenir avec un message d'espoir. Enfin, il nous apparaît pertinent que des recherches supplémentaires soient effectuées afin de clarifier les concepts d'abandon et de délaissement.

Descripteurs :

Service social des groupes - Québec (Province) // Intervention de groupe // Centre jeunesse de la Montérégie. Programme d'intervention en abandon. Les 5 Sens (Programme) // Services aux enfants négligés - Québec (Province) - Montérégie
Social group work - Quebec (Province) // Abused children - Services for - Quebec (Province) - Montérégie

Notes

- 1 Le projet de vie se définit comme étant : « une projection des conditions de vie sociale et familiale jugées les plus aptes à répondre aux besoins de l'enfant et à lui offrir des liens continus et un milieu d'appartenance dans une optique de permanence » (MSSS, 1991 : 16).
- 2 Activité élaborée à partir d'une création collective d'une technique d'impact présentée dans le cadre de la formation attachement pour le programme abandon au Centre jeunesse de la Montérégie (Roy, Lemieux, Savoie et Dilala-Besner, 2006).
- 3 Les auteures tiennent à ce titre à remercier particulièrement Andrée Milot, Jeanne d'Arc Roy et Claire Grimand de leur soutien clinique.

Références

- Association des Centres jeunesse du Québec (2009). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse*. Québec.
- Association des Centres jeunesse du Québec (2010a). *Cadre de référence au cœur de l'intervention : l'attachement et la relation*. Québec.
- Association des Centres jeunesse du Québec (2010b). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/Directeurs provinciaux*. Québec.
- Bernard, E. (2008). *Application des approches écologique et systémique à la théorie de l'attachement dans un contexte d'accompagnement psychosocial de parents substitués vivant avec un enfant présentant une problématique d'attachement*. Essai de maîtrise. École de travail social. UQAM.
- Bowlby, J. (1973). *Attachment and loss. Volume 2: Separation, anxiety and anger*. New York: Basic Books.
- Boris, N. W., & Zeanah, C. Jr. (1999). Disturbances and disorders of attachment in infancy: an overview, *Infant Health Journal*, 20 (1), 1-9.
- Bosworth, A. (2002). *L'enfant blessé - L'enfant qui blesse*. Cugy, Suisse.
- Campeau, P., et Berteau, G. (2007). *Points de vue de gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*. Montréal : CRI-VIFF.
- Centre jeunesse de la Montérégie (2005). *Pour chaque jeune, un lien, un lieu pour s'épanouir : Programme d'intervention en abandon*. Longueuil.
- Centre national d'information sur la violence dans la famille (1996). *La violence conjugale et ses conséquences sur les enfants*. Ottawa : Santé Canada.
- Cook, A., Spinazzola, J., Ford, J. Lanktree, C., Blaustein, M., Sprague, C., Cloitre, M., Derosa, R., Hubsard, R., Kagan, R., Liautaud, J., Mallah, K., Olafson, F., & Vander Kolk, B. (2007). Complex trauma in children and adolescents, *Focal point*, 21 (1), 4-8.

- Delagay-Siksou, J., et Druon, C. (1988). Un groupe thérapeutique pour enfants psychotiques dans le cadre d'un centre de guidance infantile, *L'information psychiatrique*, 64 (2), 146-152.
- Dishion, T. J., & Stormshak, E. A. (2007). *Intervening in children's lives: An ecological, family-centered approach to mental health care*. Washington: American psychological Association.
- Edelsward, L. M. (2005). *Les problèmes rencontrés par les enfants adoptés à l'étranger : enquête sur ces problèmes*. Ottawa : Développement social Canada.
- Éthier, L., Nolin, P., Lacharité, C., et Guay, J. (2008). *Guide de formation du programme ÊTRE : effets des traumatismes relationnels chez les enfants*. Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille (GREDEF). Trois-Rivières : Université du Québec à Trois-Rivières.
- Fabry, N. (1994). *C'est arrivé à Ben*. Paris : L'École des loisirs.
- Foucault, P. (1990). *L'évaluation de la capacité parentale. Les échelles de Magura, Moses et Jones relatives à l'exercice des responsabilités parentales et aux familles à risque*. Montréal : Guide d'intervention.
- Friedrich, W. N. (2002). *Psychological assessment of sexually abused children and their families*. Thousand Oaks (CA) : Sage.
- Grégoire, D. (1997). *Une perspective d'empowerment insérée au sein d'un programme d'intégration des nouveaux étudiants : le projet pairs*. Rapport de stage de maîtrise. École de service social. Université de Montréal.
- Grunzski, R. J., Brink, J. C., & Edleson, J. L. (1988). Support and education groups for children of battered women, *Child Welfare*, 77 (5), 137-142.
- Gutiérrez, L. (1990). Working with Women of Color: An Empowerment Perspective, *Social Work*, 35, 149-154.
- Hallet, F., et Beaufort, M. (2003). *L'enfant souffrant de troubles de l'attachement*. Bruxelles : Pétales.
- Harvey, J. (1991). *La protection sur mesure : un projet collectif*. Rapport du Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Hughes, D. A. (1999). Adopting children with attachment problems, *Child welfare*, September, 34-42.
- Kieffer, C. H. (1984). Citizen Empowerment: A Developmental Perspective, *Prevention in Human Services*, 3, 9-36.
- Lemieux, J. (2006). *L'adoption internationale « Démystifier le rêve pour mieux vivre la réalité »*. Québec : Bureau de consultation en adoption de Québec.
- Lessard, G., Lampron, C., & Paradis, F. (2003). *Les stratégies d'intervention à privilégier auprès des enfants exposés à la violence conjugale*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- Loi sur la protection de la jeunesse* telle que modifiée par le projet de loi 125 (2007). Québec.
- McAlister Groves, B. (1999). Mental health services for children who witness domestic violence, *The Future of Children*, 9 (3), 122-132.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (1991). *La protection sur mesure, un projet collectif*. Rapport du groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse (Rapport Harvey II). Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- O'Connor, T. (2007). *Severe attachment disturbances in young people*. Document de formation. The Hincks-Dellcrest Centre, Toronto: Gail Appel Institute.
- Paquette, D., Saint-Antoine, M., et Provost, N. (2000). *Formation sur l'attachement : guide à l'usage du formateur*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Peled, E. (1997). Intervention with children of battered women: A review of current literature, *Children and Youth Services Review*, 19 (4), 277-299.
- Ragg, M. (1991). Differential group programming for children exposed to spouse abuse, *Journal of Child and Youth Care*, 5 (1), 59-75.
- Ragg, M., & Webb, C. (1992). Group treatment for the preschool child witness of spouse abuse, *Journal of Child and Youth Care*, 7 (1), 1-19.
- Rappaport, J. (1984). Studies in Empowerment: Introduction to the Issue, *Prevention in Human Services*, 3 (2-3), 1-7.
- Rosenberg, M. S., & Rossman, B. B. R. (1990). The child witness to marital violence. In R. T. Ammerman & M. Hersen (Eds.). *Treatment of family violence: A source book*: 183-210. New York : John Wiley et Sons.
- Rygaard, N. P. (2005). *L'enfant abandonné : guide de traitement des troubles de l'attachement*. Bruxelles : De Boeck.
- St-Antoine, M., et Rainville, S. (2004). Les troubles d'attachement en regard de certains profils cliniques et leur pronostic, *Prisme*, 44, 230-247.
- Steinhauer, P. (1996). Traiter les troubles d'attachement : un modèle de traitement en foyer de groupe, *Prisme*, 6, 604-617.
- Turcotte, D., et Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale des groupes*. Québec. Boucherville : Gaétan Morin.
- Wagar, J. M., & Rodway, M. R. (1995). An evaluation of a group treatment approach for children who have witnessed wife abuse, *Journal of Family Violence*, 10 (3), 295-306.